Mesures à respecter par le personnel, les élèves et autres adultes qui se présentent à l'école :

Obligatoire

COVID-19

- ✓ Ne présente aucun symptôme suivant : fièvre ou sentiment de fièvre, nouvelle toux chronique ou toux chronique s'étant aggravée ;
- ✓ N'est pas revenu d'un trajet à l'extérieur du N.-B. ou à l'extérieur du Canada dans les derniers 14 jours ;
- ✓ N'a pas été en contact étroit dans les derniers 14 jours avec un cas confirmé de la COVID-19 ;
- ✓ Se tient en tout temps à plus de 2 mètres d'un autre individu (qui n'est pas un membre de la même famille habitant sous un même toit) ; aucune interaction entre les personnes ;
- ✓ Doit, dès son arrivée à l'école se laver les mains OU avoir un liquide ou lingette désinfectante pour se désinfecter les mains OU arriver avec une paire de gants propres.
- ✓ Le personnel qui devra manipuler les outils technologiques ou le matériel portera des gants.

ACCOMPAGNEMENT

- ✓ Les élèves de la maternelle à la 3e année **doivent être** accompagnés d'**un seul parent/tuteur** et ceux de la 4e à la 8e année **peuvent être** accompagnés. Toute autre condition jugée particulière peut être exigée, à la discrétion de la direction ;
- ✓ Tous les élèves accompagnés d'une assistante à l'éducation **doivent être** accompagnés d'un parent/tuteur ;
- ✓ Chaque visiteur sera accompagné d'un membre du personnel pendant son déplacement dans l'école.

Facultatif

- ✓ Le port du masque par l'employé, l'élève ou le parent/tuteur (apporter son propre masque)